



Compte rendu du CTL du 20 octobre 2017

C'est une 2ème convocation, les OS ayant boycotté la 1ère.
La CGT et Solidaire donne lecture d'une déclaration liminaire.
(voir ci joint) celle de la CGT.

1. Approbation des PV des 18 mai et 20 juin 2017. (pour avis)

Les PV sont approuvés à l'unanimité.

2. Bilan de la notation 2017. (pour information)

14 recours pour la Disi PN en 2017 : 7A, 6B et 1C.
9 sont allés en CAPL : 4B et 5A.
3 sont remonté en CAPN : 3A.

Les OS ont débattu de l'utilité des futures CAPL de notation puisqu'il n'y aura plus de valorisation.
Les futurs bilans risquent d'être très succins.

3. Évolution du Tagerfip – transferts/transformations d'emplois. (pour avis).

- Voici la proposition de la direction concernant la transformation d'un emploi :

A – Transformation sur l'ESI de Rouen les Mouettes d'un emploi C ADM vacant en C AST par anticipation de la fusion administrative et géographique des 2 ESI actuels de ROUEN prévue mi 2018 afin de renforcer l'équipe actuelle des agents C AST

FO vote pour, la CGT et Solidaire votent contre.

- Voici la proposition de la direction concernant le transfert d'emploi :

B - Implantation d'un emploi de B PAU à la CID SDNC rattachée à l'ESI de Versailles par transfert d'un poste B PAU vacant de la CID 41 BLOIS rattachée à l'ESI d'Orléans compte tenu de l'évolution des missions de la structure CID SDNC (rattachement des agents BNIPF, environ 80 agents et des agents BNC régionale, environ 200 agents),

Il s'agit d'une mission nationale, il n'est pas normal que l'administration ne pense pas à implanter le nombre de postes qui va avec.

Vote des OS contre à l'unanimité!!!

Encore un poste C ADM et un B PAU perdu pour la DISI Paris Normandie !!!

4. Mutualisation des fonctions supports en matière de formation professionnelle.

(pour information) .

Le CTR de 28 novembre 2014 a présenté la mise en place d'une plate-forme mutualisée de la formation professionnelle à la DISI 33.

Actuellement 3 DISI (Paris Champagne, Pays du Centre et Sud-Est) sont gérées par la plate-forme de la DISI Sud-Ouest.

À partir de novembre 2017, la DISI Paris Normandie entrera dans ce dispositif.

DOMAINES D'INTERVENTION

1. La formation professionnelle continue :

- les formations DGFIP informatiques et généralistes pour la DISI,
- les formations IGPDE de même nature,
- les formations d'initiatives locales (métiers, domaine CHS-CT ...),
- recensement et saisie des candidatures des formations payantes prestataires externes (inscription et suivi restent assurés par la DGSSI).

2. Accompagnement dans la carrière des agents :

- information diffusée aux ESI et publication sur l'espace formation professionnelle de la Plate-forme,
- suivi des préparations aux concours et examen professionnel,
- plan de soutien à l'examen professionnel de PAU.

3. Prestataire de service pour les DISI mutualisées :

- construction d'un plan local de formation sur la base des recensements,
- transmission de documents utiles pour la préparation des instances paritaires (CTL),
- constitution de statistiques de formation professionnelle pour la DISI.

4. Communication menée auprès des ESI, de la DGSSI et de tous les partenaires de la formation professionnelle continue (ENFIP, CIF, ACIF, MSNRL, DRESG...) :

- diffusion de notes ou messages à chaque campagne de recensement en fonction des informations reçues des interlocuteurs à compétence nationale dans le domaine de la formation professionnelle continue et des préparations concours et examens,
- Alimentation et tenue à jour d'un espace « Plate-forme Formation professionnelle » sur le site de la DISI Sud-Ouest, centralisant l'ensemble des informations du domaine formation professionnelle.

L'antenne actuelle de Rouen composée de 2 agents (1 B et 1 C), seront repositionnées à compter de novembre, sur les domaines conditions de vie au travail :

- rôle d'assistant de prévention pour les ESI de Caen et Rouen, exécution du budget CHS (achats et actions de formation) et suivi des visites médicales (annuelles et quinquennales).

- Les agents seront informés via une note publiée sur l'intranet DISI Paris-Normandie qu'à compter de la prochaine campagne de recensement des besoins de formation (novembre/décembre 2017) les demandes de formation seront à saisir dans l'application INES (inscription en ligne aux stages).

5. Points divers.

4 points de la part de la direction :

- Recrutement de 2 PACTE sur l'ESI de Versailles.
 - un poste d'assistant.
 - un poste gestion de site.

25 candidatures reçues, 17 retenues pour un entretien.

- PAR (parcours d'assistance renouvelée), l'AT support direction, généralisé à partir du 16 octobre, la cible, plus d'appel entrant pour les AT.
- Regroupement des ESI de Rouen :
 - Fin septembre détermination du périmètre du projet, le logement du gardien sera réutilisé.
 - Intégration des places de parking (22) plus parking actuel réagencé.
 - Sanitaire refait au rez de chaussé et rénové au 1^{er}.
 - Les cloisons seront les variables d'ajustement, le chantier devrait démarrer en décembre ou janvier.
 - Un groupe de travail aura lieu en novembre avec l'ensemble des équipes
 - Un groupe de travail spécial restauration avec tous les prestataires, les associations et les agents aura également lieu.
 - La fusion administrative et reportée en même temps que la fusion immobilière au 01/07/18.
- Immobiliers de Versailles :
Après une étude capacitaire, le site de l'école des postes rejoindra le site de Versailles, environ une petite quarantaine de personnes, regroupement prévu en fin 2018.

⇒ CGT :

⇒ demande s'il est possible d'obtenir un tableau des taux de grévistes par établissements et par grades.

Réponse de M Merle, il va en référer à DGSSI et appliquera la consigne.

⇒ FO :

⇒ demande également si le taux de grévistes peut être mis sur le site de la DISI.

Réponse de M Merle, il va en référer à DGSSI et appliquera la consigne.

⇒ demande comment les agents seront informés sur :

la note sur les modalités de compensation du temps de trajet domicile-lieu de formation/réunion.

Réponse de M Merle, la note sera mise sur l'intranet de la DISI.

Nous conseillons aux agents de consulter régulièrement le site de la DISI car c'est une source d'information, sachant que cette note est à application immédiate c'est à dire depuis le 11 octobre 2017 !!!!

fin de la réunion à 13heures 10.

Vos représentants CGT

Arnaud Chapuy, ESI Versailles Chantiers
Carole Beuscart, ESI Rouen Les mouettes
Véronique Martin, ESI Orléans
Éric Legueltel, ESI Rouen J. Moulin